

AG du CD34 du 06 février 2025

Merci et bienvenue à toutes et tous pour votre présence à cette AG du comité départemental.

Bienvenue à nos nouveaux présidents : Jean DELGADO à Béziers, Stéphanie PETROFF à Montpellier. Un club vient d'ouvrir à Castelnaud de Guers.

Suite aux jeux Olympiques, nous avons procédé au renouvellement de nos instances, merci à tous les candidats et bienvenue aux nouveaux membres qui nous ont rejoint.

Bilan de la saison écoulée : Nous avons terminé la saison 2024 avec 1100 licenciés contre 1015 l'an passé

Bilan sportif 2023 / 2024

Félicitations à tous nos archers jeunes et moins jeunes pour leurs participations aux diverses compétitions départementales, régionales et nationales.

Championnats de France salle, David JACKSON est champion de France. Il y avait 16 jeunes et 3 adultes. Nous avons eu 18 jeunes Héraultais sélectionnés au Championnat de France TAE I à St Avertin, et quatre équipes Jeunes de présentes. Une médaille de bronze pour Ludivine SCHNEIDER et pour l'équipe U18-U21 hommes de Montpellier. Douze adultes ont été sélectionnés pour le championnat de France TAE I et N, mais pas de podiums.

Les équipes de DN2 hommes de Lattes-Védas et de Montpellier ainsi que l'équipe féminine de Montpellier ont participé aux 3 manches de D2. Les deux équipes de Montpellier ont participé à la finale à Brienon pour l'accession à la D1. Les trois équipes se maintiennent en D2.

Très bonnes participations de nos archers en discipline Parcours. Les clubs d'Agde, Cournonterral, Laurens et Vallée de l'Hérault ont envoyé des équipes pour les championnats de France en tir nature à Donneville. L'équipe de Laurens finit championne de France avec de beaux résultats ; en individuel David JACKSON est champion de France, Anne Barbara BENARD et Christophe GRIVOTET vice-champions, Philippe RAMON finit troisième.

En tir en campagne, David JACKSON finit second et Alicia BAUMERT troisième.

En tir 3D, là aussi, il y a eu de beaux podiums héraultais Anne Barbara BENARD et Alicia BAUMERT sont championnes de France, David JACKSON finit second et Mattea ROMANI finit 3eme.

A noter que David et Alicia sont sélectionnés pour faire partie de l'équipe de France pour le Championnat du Monde par équipe 3D qui a lieu en Slovénie.

Pour les rencontres jeunes saison 2024, il y a eu près de 400 participations issues de 13 clubs (Agde, Bessan, Béziers, Frontignan, Gignac, Lattes-Védas, Le Crés, Lunel, Montpellier, Pérols, Prades le Lez, Sète, Vallée de l'Hérault, et Vias). Félicitations à tous.

La finale régionale U11 a eu lieu à Carcassonne, l'équipe de l'Hérault a fini 4eme

Nous avons quatre jeunes en pôle pour la saison 2024, Keona De RUDNICKI, Corentin CHARET, Pierre MOUTON (de Montpellier) Zoe LEDUC ETILE de Lattes-Védas, Loup GRIMAUD-GARCIA les a rejoint à la rentrée à Boulouris.

Félicitations à Anaïs FONTES qui a été reçue à l'examen d'arbitre, ainsi qu'à Mahé DISBEAUX, David OGER, Paul VENIAT, Thierry TOURNIER et Luc JANSEN pour leur diplôme d'entraîneur fédéral.

Emploi :

Pour remplacer Howard CATHERINE BEES2 qui a démissionné, nous avons embauché un autre entraîneur : Robin JEANJEAN, Ce dernier est entré en formation DEJEPS, ainsi que de Pascal ARENAS et Alexandre LINO.

Cheveux d'argent :

Action menée depuis 2006, et que nous renouvelons, car elle se veut dans un esprit sportif et convivial, La somme de 10 € par trimestre est demandée aux participants. Une fois par mois ils sont rejoints par des personnes handicapées visuelles pour une action avec la FAF.

Stages jeunes 2023 / 2024

Stages pour les archers compétiteurs, sans hébergement coût de 10 € la journée avec repas tiré du sac. * vacances de Toussaint : deux stages en octobre pour les compétiteurs à Montpellier et à Frontignan.

* vacances d'hiver : stage préparation championnats de France salle en février à Frontignan.

* vacances printemps stage du 8 au 12 avril avec concours de fin de stage à Pérols.

* Stage été préparation championnat de France TAE du 8 au 11 juillet à Montpellier Ces stages ont été encadrés par Vincent FERERA et Robin JEANJEAN.

Merci à tous pour votre aide dans la collecte et le paiement des inscriptions.

Calendrier stages 2024 / 2025 :

Stages pour les jeunes archers des écoles de tir en club et à la demande des clubs

* vacances de Toussaint : 21 au 22 octobre à Montpellier pour les jeunes compétiteurs **zone est** et du 24 et 25 octobre pour la **zone ouest** sur Sète, le 23 octobre à Montpellier pour les jeunes en école de tir (niveau rencontres jeunes)

* vacances d'hiver du 17 au 19 février à Montpellier (prépa championnat de France salle)

* vacances printemps du 14 au 18 avril (5 jours) pour les compétiteurs des deux zones avec une compétition nationale TAE à Pérols

* Stage été en juillet en fonction du championnat de France TAE (voir Montpellier)

Formations fédérales :

Formation des arbitres, contacter Michel TERPAND (PCRA), et Chantal LASSUS (PCDA).

Formation entraîneurs fédéral, voir sur le site du CRTAO. Inscriptions à faire individuellement sur l'espace perso de la FFTA.

Formation encadrant fédéral sera organisée par le CD, ainsi que les formations continues. Conditions avoir 16 ans révolu et entrer dans sa 3eme année de licence

La formation encadrant fédéral a eu lieu les 07 et 08 septembre 2024 (Lunel) sur 2 jours. Cette formation constitue le premier module de la formation entraîneur fédéral.

Rencontres jeunes saison 2024 / 2025:

Pour le bon déroulement de ces rencontres jeunes, nous vous redemandons, de bien respecter les délais d'inscriptions demandés par le club organisateur.

Les poussins sont classés en P8, P9 et P10, et tirent tous à 10 M sur blasons de 80 ou 60 placés à 110 cm de hauteur. Pour les archers en niveaux, les tirs se font à 15 M. Tous tirent deux séries de 8 volées **de 3 flèches**

Calendrier RJ saison 2024/ 2025

Dates	Distances et Nb volées	Lieux
23/11/24	15 M / 16 volées	VIAS
21/12/24	15 M / 16 volées	MONTPELLIER
01/02/25	15 M / 16 volées	PRADES le LEZ
15/03/25	15 M / 16 volées	LUNEL
12/04/25	Challenge régional par équipe U11	LIMOUX
03/05/25	Découverte Campagne / Nature / 3 D 12 cibles	ROUSSIÈRES par le CD
31/05/25	15 M / 16 volées	LATTES
14/06/25	15 M / 8 volées + finale	LE CRES - Finale

Il est demandé aux clubs de bien noter le N° de licence et surtout la **date de naissance** des jeunes archers lors de l'inscription ainsi que leur niveau s'ils en ont déjà un. Dates Importantes surtout pour les Poussins (ex P10 né en 2015)

Cette saison, le tir « découverte discipline » de parcours mixant le tir en campagne, le tir nature / 3D « Prix du Département » se fera le 3 mai à Roussières (inscriptions 5 € à payer au CD).

Suite à certaines remarques, le règlement des rencontres jeunes est mis à jour.

Pour la saison 2026 les propositions de dates sont à déposer lors de l'AG pour pré-établir le calendrier de la saison qui sera diffusé après la finale des rencontres jeunes 2025.

Pour la finale départementale le trophée « Nicolas Beaubras » est remis en jeu et est remporté par l'équipe qui a totalisé le plus de points tout au long de la saison, le classement des équipes se fait avec attributions de points, points doublés lors de la finale. C'est le club de Frontignan qui a remporté le trophée en 2024. Pour le « prix du Département », un trophée offert par le département est remis en jeu tous les ans. C'est le club de Bessan qui l'a remporté cette année.

Calendrier des Championnats départementaux, régionaux et France :

Pour la saison salle, le championnat départemental a eu lieu sur deux jours à Lunel les 25 et 26 janvier 2025.

Conditions pour y participer, avoir fait au minimum 2 concours dans la saison, même arme.

Le club de Laurens organisera le championnat départemental tir nature le 9 février 2025.

Pour rappel seuls les clubs ayant un arbitre en activité ou en formation peuvent se positionner.

Le Championnat départemental TAE N aura lieu à Pérols le samedi 7 juin et le TAE I le dimanche 8 juin à

Pérols avec matchs l'après-midi.

Le TDM aura lieu à Lunel le 16 mars 2025.

Labels Gilles BEAUBRAS est le responsable labels pour l'Hérault, la campagne 2025 a débuté. 4 clubs ont été labellisés en 2023/2024 (Frontignan, Lattes-Védas, Lunel et Montpellier)

Finances :

Cette année, le CD a reçu une subvention de 4 000 € de l'ANS, 1 000 € du Conseil Départemental et 3 000 € du CRTAO.

* Interventions extérieures forfait à la demi-journée, plus déplacement et mise à disposition du matériel.

* utilisation des structures d'un club 5 € la séance, en bon d'achat matériel, pour cette année 295 €. * Inscriptions rencontres jeunes 5 € dont 2 € de reversés par le club au CD qui prend en charge les récompenses jusqu'au 5^{ème}.

- * Inscriptions aux Championnats Départementaux 2 € reversés par le club au CD qui prend en charge les récompenses des 3 premières places.
- * En fonction des finances, le CD attribue des primes aux divers podiums des Championnats de France, OR 100 €, Argent 75 €, Bronze 50 € pour cette année nous avons eu 1 200 € de primes podiums.
- * Aide au déplacement des équipes 75 € par déplacements plus 150 € pour l'accession en DN1. Total de l'aide cette saison 1 500 €
- * Une aide exceptionnelle est accordée aux clubs ayant des créneaux spécifiques jeunes et envoyant de jeunes archers sur les compétitions nationales avec leur entraîneur (TNJ, Championnats de France).
- * Stages jeunes compétiteurs et niveaux 10 € pour la journée avec repas tiré du sac.
- * La part licence du Comité est à 7 €.
- * Attribution d'une aide exceptionnelle de 150 € pour les jeunes archers en pôle en bon d'achat équipement / matériel. (750 €).
- * Cheveux d'argent, la cotisation est de 10 € par trimestre.

Suite AG de la FFTA

Augmentation de la cotisation des clubs en fonction du nombre de licenciés N-1

Augmentation du tarif de la part fédérale de la licence

Ce sont les clubs qui votent à l'AG de la FFTA et non les délégués des clubs (autant de voix que de licenciés).

DIVERS :

Petit rappel, il est obligatoire aux clubs de faire une AG annuelle et de transmettre le PV au CD, au Comité Régional (CRTAO) et à la fédé. Obligation aussi de mettre à jour tous les ans les instances clubs sur l'extranet fédéral.

Dates à retenir :

AG du CRTAO le 22 février à Carcassonne

AG de la FFTA le 23 mars à Reims

Répartition par clubs au 30/08/2024

CLUBS	2023	2024
AGDE	87	100
BESSAN	37	44
BEZIERS	77	90
COURNONTERRAL	23	16
FRONTIGNAN	61	78
GIGNAC	32	22
LATTES	142	143
LAURENS	14	24
LE CRES	72	82

LUNEL	80	86
MONTPELLIER	140	152
PALAVAS	18	20
PEROLS	53	50
PRADES LE LEZ	44	56
ROQUEBRUN	0	0
SETE	62	52
SAUVIAN	8	6
VALLE DE L'HERAULT	51	60
VIAS	14	18
AMSC Castelnau de Guers		1
	1015	1100

Nombre de voix saison 2024

CLUBS	2024	voix
AGDE	100	7
BESSAN	44	4
BEZIERS	90	7
COURNONTERRAL	16	1
FRONTIGNAN	78	7
GIGNAC	22	2
LATTES	143	9
LAURENS	24	2
LE CRES	82	7
LUNEL	80	7
MONTPELLIER	152	9
PALAVAS	20	2
PEROLS	50	4
PRADES LE LEZ	56	5
ROQUEBRUN	0	0
SETE	52	5
SAUVIAN	6	1
VALLE DE L'HERAULT	60	5
VIAS	18	1
	1100	85

8.1.1 – Découpage des voix

Le nombre de voix dont dispose chaque groupement sportif affilié, en règle avec la loi du 1^{er} juillet 1901 et avec les textes législatifs et réglementaires concernant le sport, est déterminé de la façon suivante :

- de 06 à 20 membres licenciés = 1 voix
- de 21 à 30 membres licenciés = 2 voix
- de 31 à 40 membres licenciés = 3 voix
- de 41 à 50 membres licenciés = 4 voix
- de 51 à 60 membres licenciés = 5 voix
- de 61 à 70 membres licenciés = 6 voix
- de 71 à 90 membres licenciés = 7 voix
- de 91 à 120 membres licenciés = 8 voix
- de 121 à 150 membres licenciés = 9 voix
- de 151 à 180 membres licenciés = 10 voix
- **au-delà, 1 voix supplémentaire par tranche de 40 membres licenciés.**